

QUEL MASTER APRÈS VOTRE LICENCE ?

trouvermonmaster.gouv.fr

propose un panorama détaillé de tous les diplômes nationaux de master des établissements d'enseignement supérieur français.

Découvrez la diversité de l'offre de formation, informez-vous sur les contenus, le calendrier de recrutement, les modalités de candidature, les licences conseillées, les capacités d'accueil, les modalités d'enseignement et les lieux de formation pour y accéder...

N'attendez pas !

Repérez les masters qui vous conviennent le mieux en quelques clics !

**Vous êtes étudiant.e en licence ou titulaire d'une licence (DNL)
VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER UN MASTER**

Le master c'est



Un processus de recrutement à l'entrée en 1^{re} année (sauf masters dérogatoires)



Un cursus de 4 semestres sans sélection intermédiaire



Une insertion professionnelle de qualité ou une poursuite d'études en doctorat

Consultez le portail national des masters

trouvermonmaster.gouv.fr



Une recherche affinée par critères



Une description détaillée de chaque formation



Un accès à toute l'offre nationale de master



Une présentation des modalités d'accès à chaque formation



Repérez les cursus de master qui vous conviennent le mieux

Augmentez vos chances d'admission en première année de master

Je m'inscris en master



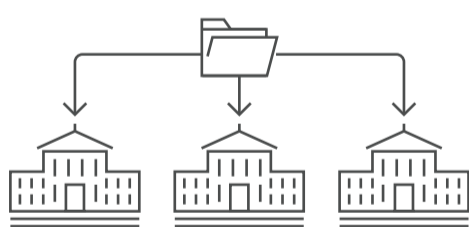
Je m'informe sur trouvermonmaster.gouv.fr

Je dispose d'une information centralisée et complète me permettant de faire des choix d'orientation pertinents.



Je me rapproche des services universitaires d'orientation

qui me conseillent sur mes candidatures afin d'intégrer un master correspondant à mon projet professionnel.



Je candidate directement auprès de chaque établissement

Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année de master : mon admission est donc subordonnée au succès à un examen ou à un concours, à un entretien, ou à l'examen de mon dossier.



Si je suis admis.e

Je m'inscris directement auprès de l'établissement concerné selon les procédures propres à ce dernier.



Si je ne suis admis.e dans aucune formation

Je m'informe auprès des services universitaires d'orientation, avant de contacter le rectorat. Ils m'accompagnent dans ma démarche de poursuite d'études (précisions concernant mon projet professionnel, rédaction de ma lettre de motivation...).



À partir de juin

Je saisis rapidement, via trouvermonmaster.gouv.fr, les services rectoraux qui me proposeront une admission dans un master tenant compte de l'offre de formation existante.

>>>>>>>>>> trouvermonmaster.gouv.fr <<<<<<<<<<<<

MIEUX S'INFORMER..... POUR MIEUX S'ORIENTER